



**RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONNAIRES (Années d'imposition 1998 et suivantes)**

Raison sociale	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition		
		Année	Mois	Jour

Cette annexe doit être remplie par toute société privée pour tout actionnaire qui détient 10 % ou plus des actions ordinaires et/ou privilégiées de la société.

	Nom de l'actionnaire	Numéro d'entreprise	Numéro d'assurance sociale	Pourcentage des actions ordinaires	Pourcentage des actions privilégiées
	<b>100</b>	<b>200</b>	<b>300</b>	<b>400</b>	<b>500</b>
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					